

# Centre PMS Libre de Wavre 2



## CONTACT

@ [www.centrepms.be/wavre2](http://www.centrepms.be/wavre2)

📞 010/24.10.09

🌐 Rue Théophile Piat, 22

Wavre



Equipe de La Petite  
Source

Florence Henin  
François Langhendries

@ [ipsbiez@centrepms.be](mailto:ipsbiez@centrepms.be)

Notre centre est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue. Nous sommes à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Il est multidisciplinaire et composé de diplômés en psychologie, d'assistants sociaux, d'infirmiers et d'une logopède. Notre mission est de favoriser le bien-être de l'élève.

Nos services sont gratuits. Nous travaillons en collaboration avec les écoles en toute indépendance et dans le respect du secret professionnel. Nous participons notamment aux conseils de classe et aux concertations avec l'équipe éducative.

Dans l'enseignement spécialisé, la guidance du PMS est dite obligatoire. Cela veut dire qu'il est nécessaire de recueillir l'avis du centre PMS pour les questions d'orientation scolaire, que ce soit pour un retour vers l'enseignement ordinaire ou une réorientation dans un autre type d'enseignement spécialisé.

De manière spécifique, en fin de parcours primaire, le PMS accompagne les parents des élèves sortants par rapport à l'orientation future de leur enfant.

### Pour quoi faire appel au Centre PMS?

- Recevoir une écoute attentive
- Chercher à comprendre les difficultés (scolaires, familiales, comportementales, personnelles, relationnelles, ...)
- Identifier des pistes de solutions et mobiliser au mieux les ressources disponibles
- Construire un projet personnel d'orientation, apprendre à se connaître, découvrir des filières de formation et des métiers.
- Mener la réflexion permettant le retour vers l'enseignement ordinaire
- Réfléchir à un changement de type d'enseignement spécialisé
- Construire le projet de l'élève lors de l'entrée dans l'enseignement secondaire

### Nous contacter :

La façon la plus directe et la plus simple est d'envoyer une demande via mail, en nous laissant vos coordonnées, afin que nous vous recontactions.

Vous pouvez également nous joindre durant les heures de permanences téléphoniques, du lundi au jeudi de 13h à 16h.